



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN

Validé au CM du 30/06/22

PRESENTS : Ghislain CABAL-ZINCK, Virginie CASTANIER, Zoé POHL BOUSQUET, Gérard RAMONDENC, Christophe RAYSSAC, , Dominique ROURE Jean-Jacques SELLAM, Christian VERNHET,

PROCURATIONS : : Chantal BARRIERE à Christian VERNHET

EXCUSEE Sylvie MEUNIER

ORDRE DU JOUR :

- Demande de Report des travaux du pont
- Lettre du SIAEP des rives du Tarn
- Demande de monsieur Besset
- Demande de cession et de vente de chemin à Salelles
- Demande de vente et de cession pour un chemin à Rebourbès
- Avenant à la dématérialisation de marchés publics
- Modalités de publicité des actes administratifs
- Planning des élections législatives
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 en saluant la performance de Mael ALRIC, habitant de la commune, devenu champion de France de duathlon longue distance. Le conseil municipal salue cette brillante performance !

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant l'ordre du jour et en précisant que le compte rendu du précédent conseil municipal (du 15 avril) sera validé lors de la prochaine séance.

- **Demande de report des travaux du pont**

Monsieur le Maire rappelle les différentes démarches engagées depuis que nous avons eu connaissance du calendrier des travaux du pont. Il rappelle notamment que la municipalité a reçu, à deux reprises une délégation composée de représentants du collectif citoyen, d'agriculteurs et d'associations et a saisi par écrit le président du conseil départemental. Celui-ci a répondu positivement à notre demande unanime en reportant les travaux de l'été en septembre. Ce report a été confirmé lors de sa venue sur le chantier, le jeudi 02 juin. Monsieur le Maire se félicite de cette décision ; la délibération prévue pour demander le report des travaux n'a plus lieu d'être.

- **Lettre du SIAEP des rives du Tarn**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de la part du SIAEP du Tarn proposant d'envisager l'alimentation en eau de hameaux de la commune sous condition d'un transfert de la compétence

communale au syndicat des rives du Tarn. Dominique Roure donne lecture de la réponse faite au SIAEP précise que cette proposition est limitée et incertaine, tout en proposant une réunion de travail pour affiner cette proposition. A l'issue des échanges, une réunion sera proposée au SIAEP des rives du Tarn pour affiner le projet qui sera ensuite soumis à la population.

- **Demande de monsieur Besset**

Monsieur le Maire fait état d'un courrier reçu de monsieur Besset, qui rappelle que la municipalité l'a exonéré du paiement des loyers d'Avril et Mai 2021 pour l'auberge, compte tenu de la situation sanitaire. Il demande la même exonération pour les chambres. A l'issue d'un rapide échange la délibération d'exonération est votée à l'unanimité.

- **Demande de cession et de vente de chemin à Salelles**

Monsieur le Maire constate que le tracé du chemin communal cadastré ne correspond pas à la réalité sur le terrain. Il fait état de la demande des habitants (familles Edeline /Millet) de procéder à la régularisation du tracé des chemins qui conduit à une cession et à un achat de terrains. Le conseil autorise monsieur le Maire à solliciter les demandeurs pour faire effectuer les mesures par un géomètre.

- **Demande de vente et de cession pour un chemin à Rebourbès**

Monsieur le Maire présente la nécessité de déplacement d'assiette du chemin rural de Rebourbès pour correspondre à la réalité du terrain (document d'arpentage) et pouvoir classer le chemin au PDIPR. Monsieur le Maire propose au conseil de valider l'échange de parcelles concernant la commune et Madame et Monsieur Constans, ainsi que l'achat d'une parcelle à madame Renée Alaux, et l'achat d'une parcelle à Monsieur Rivoire. Le conseil approuve les transactions présentées à l'unanimité.

- **Avenant à la dématérialisation de marchés publics**

Monsieur le Maire présente l'avenant à la convention passée avec AGEDI permettant de dématérialiser les actes administratifs. Il s'agit de travailler les documents relatifs aux marchés publics sous format dématérialisé. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer l'avenant actualisé à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à compte du 06 juin 2022.

- **Modalités de publicité des actes administratifs**

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 01/07/2022, la publicité des actes réglementaires et les décisions ne présentant pas un caractère individuel devrait être assurée sous forme électronique ; cependant, les communes de moins de 3500 habitants peuvent bénéficier d'une dérogation. Elles doivent choisir par délibération les modalités de publicité des actes de la commune soit par affichage, soit par publication papier, soit sous forme électronique, sachant que ce choix peut être modifié ultérieurement.

A l'issue du débat et des clarifications demandées, il est convenu, afin d'assurer une communication claire et opérationnelle, que la commune assure la publicité de ses actes réglementaires sous forme d'affichage, et sous forme électronique sur le site de la commune. Un bilan sera effectué après trois mois pour évaluer la charge de travail que cela représente.

- **Planning des élections législatives**

Monsieur le maire demande à ce que les conseillers puissent se répartir pour assurer le bon fonctionnement des élections législatives des 12 et 19 Juin. Pour le 12 Juin, l'organisation suivante est arrêtée : de 7H45 à 10H30 : Dominique Roure et Ghislain Cabal/ Zinck – de 10H30 à 13H Virginie Castanier et Christophe Rayssac – de 13H à 15H30 Gérard Ramondenc et Isabelle Bouzat – de 15H30 à 18H Zoe Pohl Bousquet et Dominique Roure

- **Questions diverses**

Un tour de table est organisé pour que chaque conseiller puisse faire part des questions diverses.

- Le projet d'installation d'un hangar pour la CUMA sur une partie du terrain de la DDE est abordé. Un avis de principe positif est donné sous réserve des éléments techniques et juridiques, ainsi que des modalités de mise à disposition (achat ? location ? ...)
- Un point est fait sur les délais d'acquisition de la vitrine réfrigérée pour le local paysan au regard des subventions demandées.
- Un point sur les sujets de la communauté de communes est réalisé par le délégué communautaire : projet de territoire – taxe GEMAPI - atelier hors les murs...
- Une information est donnée sur la proposition de la MISA d'organiser des animations « jeux » sur le territoire.
- Un appel d'offre sera lancé suite au départ d'une ATSEM pour la prochaine rentrée.
- Des sujets liés au SIEDA sont évoqués : véhicules électriques – éclairage public ...

Monsieur le Maire conclut les travaux du conseil municipal à 23 heures en remerciant les conseillers pour la qualité des échanges.